

Date 3 juillet 2020

Coordination CFE-CGC Safran

COVID-19 – après la crise sanitaire, la crise économique.

Accord de transformation chez SAFRAN

Contacts :
Coordinateurs
CFE-CGC SAFRAN

Durand Eric:
06 71 95 00 08

Jouanchicot Didier:
06 70 66 72 88

Potacsek Patrick:
06 50 01 31 68

Verdy Daniel:
06 21 00 30 26

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, dont les répercussions atteignent directement et durablement l'industrie aéronautique et le groupe Safran en particulier, la Direction et les Organisations Syndicales ont décidé de mettre en place un ensemble de mesures temporaires permettant de faire face à cette situation exceptionnelle afin de :

- Passer les 12 à 18 premiers mois de la crise,
- Préserver 10 000 emplois et les compétences associées,
- Maintenir la compétitivité des sociétés,
- Maintenir la solidarité entre salariés,
- Anticiper l'avenir avec une vision sur les compétences de demain

Dans son communiqué de presse du 5 juin 2020, la CFE-CGC dénonçait l'empressement de certaines entreprises à annoncer de plans sociaux massifs sans prendre le temps d'analyser les mesures sociales mises en place par l'Etat destinées à relancer la filière aéronautique.

Négocié en un mois, l'Accord de Transformation d'Activité Safran, démontre sans équivoque qu'une alternative aux licenciements massifs est toujours possible.

**Il suffit que Direction et Partenaires Sociaux partagent
la volonté de le faire !**

La CFE-CGC, première organisation syndicale du groupe Safran, se félicite d'avoir été entendue et encourage l'ensemble des acteurs de la filière à suivre notre exemple, dans une démarche de préservation des emplois et des compétences.

**La CFE-CGC est signataire de cet accord
qui sauvegarde l'emploi chez Safran**

